

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FEDERATION DE VOLLEY-BALL WALLONIE BRUXELLES (FVWB)

Le conseil d'administration de la Fédération de volley-ball Wallonie Bruxelles s'est réuni en vidéo conférence, ce mardi soir, avec les représentants des différentes entités et les responsables des différentes cellules. Au vu de l'évolution de la situation et des informations en sa possession, il a décidé de publier l'annorama de la prochaine saison et de débiter les compétitions à la date initiale prévue, soit le dernier week-end de septembre, tout en tenant compte des décisions qui seront prises par le Conseil National de Sécurité et les autorités fédérales, régionales, communautaires et locales (la plupart des clubs louent en effet des infrastructures dont ils ne sont pas propriétaires et l'accès aux salles est évidemment indispensable...). Tout se fera en parfaite collaboration avec les autres instances du volley-ball belge, mais aussi avec les autres sports collectifs en salle.

Petit rappel, suite à la réforme des compétitions qui entre en application, la dénomination des divisions, comprenant les quatre premiers niveaux couvrant l'ensemble du territoire belge, a été modifiée :

- NIVEAU 1 : Ligue A (9 équipes en messieurs et 9 équipes en dames)
- NIVEAU 2 : Nationale 1 (12 équipes en messieurs et 11 en dames) ; ex-Ligue B
- NIVEAU 3 : Nationales 2 A et B (24 équipes réparties en deux séries) ; ex-Nationales 1
- NIVEAU 4 : Nationales 3 A, B, C et D (48 équipes réparties en quatre séries) ; ex-Nationales 2 (3 séries en dames dans cette saison transitoire)
- NIVEAU 5 : Promotions A, B et C (33 équipes réparties en trois séries en fonction du règlement interne, soit le déplacement de l'axe nord-sud de gauche à droite)
- NIVEAUX 6, 7, 8 et 9 : les championnats provinciaux dans les 5 entités organisant les compétitions (Brabant wallon Bruxelles-capitale, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur)
- COMPETITIONS JEUNES en U19, U17, U15, U13, U11

Informations complémentaires :

- Relatives à la compétition : Michel Loppe, responsable de la Cellule compétitions et responsable adjoint de la Cellule compétitions de Volley Belgium : 0497/031395
- Relatives à la fédération : Daniel Van Daele, président : 0475/245086

Voici la composition des séries au niveau Promotion Hommes & Dames (pour info, les chiffres de la 2^{ème} colonne représentent la longueur comme le prévoit le ROI) :

Promotion Dames

PDA		
1	3,213	Mouscron
2	3,387	OTT
3	3,561	Pays des Collines
4	3,819	DCA St-Ghislain A
5	3,911	VC Masnuy A
6	4,068	AVB Soignies A
7	4,329	Tchalou Volley D
8	4,329	BW Nivelles
9	4,366	Ixelles Volley B
10	4,443	Modal Charleroi Volley B
11	4,521	Royal Rixensart
12	4,546	Volley Sedisol Farciennes A

PDB		
1	4,561	Limal Ottignies
2	4,654	VC Jemeppe B
3	4,694	VC Gembloux B
4	4,697	VC Chaumont A
5	4,697	VC Chaumont B
6	4,76	Floor F
7	4,891	Namur Volley C
8	4,956	Beauraing
9	5,254	VBC Waremme B
10	5,262	Lesse&Lhomme
11	5,435	La Vierre

PDC		
1	5,561	La Roche
2	5,604	Grivegnée
3	5,655	Stabulois
4	5,788	Houffalize
5	5,819	Franchimont B
6	5,858	Aubel A
7	5,85	Aubel B
8	5,862	Spa
9	5,917	Athena
10	5,973	St Jo Welkenraedt
11	6,165	Lommersweiler

Promotion Messieurs

PMA		
1	3,387	Skill VC Tournai B
2	3,387	OTT
3	4,068	AVB Soignies
4	4,323	Nivelles C
5	4,426	Sporta Brussels Volley B
6	4,426	BEVC D
7	4,426	BEVC C
8	4,446	RT Nalinnes
9	4,534	Villers
10	4,546	Farciennes
11	4,612	AXIS GUIBERTIN E

PMB		
1	4,612	AXIS GUIBERTIN D
2	4,638	Arsimont
3	4,654	VC Jemeppe A
4	4,694	VC Gembloux
5	4,695	VC Walhain C
6	4,695	VC Walhain B
7	4,76	Floor F
8	4,813	VC Perwez
9	5,216	Tellinam
10	5,252	Baudets Bertrix.
11	5,254	VBC Waremme

PMC		
1	5,575	Esneux
2	5,629	Herstal
3	5,655	Stabulois B
4	5,655	Stabulois A
5	5,676	Aywaille
6	5,722	Envol H Mortroux Thimister C
7	5,747	Olne
8	5,788	Houffalize
9	5,81	Grand Rechain
10	6,081	Sporta Eupen
11	6,165	Lommersweiler